

Autorité belge de la Concurrence

Avis relatif à la décision n° BMA-2016-I/O-12 du 25 mars 2016

Affaire n° MEDE-I/O-15/0030

Kinepolis Group NV/Utopolis (Utopia NV) – suivi des engagements proposés à l'Autorité belge de la Concurrence du 24 mars 2016.

Conformément aux dispositions du point 36 des engagements proposés à l'Autorité belge de la Concurrence du 24 mars 2016 – qui fait intégralement partie de la décision BMA-2016-I/O-12 du 25 mars 2016 – l'Autorité belge de la Concurrence est tenu de publier sur le site web les coordonnées du Trustee.

Le Trustee:

Steven Pazen – Réviseur d'entreprise GRANT THORNTON BEDRIJFSREVISOREN CVBA Potvlietlaan 6 2600 Antwerpen